



03021191

FORMULE IV

Déposé au greffe du tribunal de commerce
de ... **NEUFCHATEAU** ...
le ... **07 FEV. 2003** ...

RÉSERVÉ AU MONITEUR BELGE

RÉSERVÉ AU TRIBUNAL DE COMMERCE

ACTES et EXTRAITS D'ACTES à publier aux annexes du Moniteur belge
à déposer au greffe accompagnés d'une copie

TEXTE DACTYLOGRAPHIÉ OU IMPRIMÉ

1. Inscription:

- ☐ Registre des groupements européens d'intérêt économique → n°
- ☐ Registre des groupements d'intérêt économique → n°
- ☐ Registre des sociétés civiles à forme commerciale → n°

- ☐ Registre des sociétés étrangères non visées par les articles 81 et 82 du Code des sociétés → n°
- ☐ Registre des sociétés agricoles → n°

2. Dénomination de la société ou du groupement
(telle qu'elle apparaît dans les statuts)

▷ LA GERNELLE

3. Forme juridique (en entier)

▷ Société Coopérative à responsabilité illimitée et solidaire

4. Siège (rue, numéro, code postal, commune)

▷ rue La Gernelle, 1 à 6830 Bouillon

5. Registre du commerce (siège tribunal + n°)

▷ R.C. NEUFCHATEAU 22.369

6. Numéro de T.V.A. ou numéro de Registre national des personnes morales (T.V.A. non assujetti)

▷ TVA BE.458.306.291

7. Objet de l'acte

▷ Changement de siège social.

Texte de l'acte ou de l'extrait de l'acte à publier aux annexes du Moniteur belge

Le texte doit être rédigé sans ratures ni corrections, il ne peut dépasser les limites du cadre imprimé, utiliser, le cas échéant, une ou plusieurs pages supplémentaires, établies sur papier libre, tant en respectant des colonnes d'une largeur de 94 mm selon le modèle tenu à la disposition des intéressés au greffe des tribunaux de commerce

L'an deux mille trois, le 20 janvier à 19 heures 30, s'est réuni le Conseil d'Administration de la SCRIS La Gernelle, au siège social de l'entreprise.

A la majorité, les gérants décident de transférer le siège social de la société, Ferme des Mouches à 6830 Bouillon.

CALAY Benoit LEONARD Annie,

Grandeur minimum du caractère à respecter:

Direction du Moniteur belge
Rue de Louvain 40-42
1000 Bruxelles

Numéro du chèque ou de l'assignation :

Numéro du compte

Signatures + Nom et qualité

En fin de texte au cas où l'acte ou l'extrait de l'acte comporte plus d'une page